



Saint Jean, le 24 mai 2022

**CONVOCATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
ORDINAIRE et EXTRAORDINAIRE DU DISTRICT
11 JUIN 2022**

Madame la Présidente,
Monsieur le Président,

Nous avons l'honneur de vous convier à l'Assemblée Générale du District Haute-Garonne de Football qui aura lieu le 11 juin 2022, à 10 h 30 (accueil à partir de 9 h 30) à la Salle Polyvalente de Pibrac (parking du Patinodrome).

A ce titre, vous trouverez, joints à la présente, tous les éléments nécessaires à votre information :

- L'ordre du jour
- Le budget prévisionnel 2022 / 2023
- Propositions de modifications statutaires
- Une attestation de pouvoir (à remplir en cas d'absence) *

* En cas d'indisponibilité, vous avez la possibilité de vous faire représenter, au choix :

- Par un licencié de votre club
- Par un licencié d'un autre club qui représentera lui-même son propre club lors de l'Assemblée Générale

Le cas échéant, merci de compléter l'attestation de pouvoir ci-jointe et de la retourner au District, signée, dans les meilleurs délais et, si possible avant le 10 juin 2022.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Jean-Marc SENTEIN
Président du District
Haute-Garonne de Football

Article réglementaire concernant les Assemblées Générales

12.1 Composition

« Les clubs sont tenus d'être présents ou représentés aux Assemblées Générales sous peine d'une amende dont le montant est fixé, chaque année, par le Comité de Direction. (Amende fixée à 125 €) »